Goodyear Amiens Nord : La lutte déterminée contre les licenciements met en cause le pouvoir patronal

Depuis trois ans, une lutte déterminée contre les licenciements

Les travailleurs de Goodyear Amiens Nord se sont de nouveau mobilisés avec force mardi 30 mars : grève à 97% et montée de 300 d'entre eux à Nanterre devant le tribunal de commerce, avec leur syndicat CGT. En lutte depuis trois ans contre le projet de démantèlement de leur usine, qui entraînerait la fermeture du secteur pneus de tourisme et 817 licenciements, l'orientation et la détermination des Goodyear sont exemplaires (1). Leur délégué CGT, Mickaël Wamen, figure du syndicalisme lutte de classe, a mis en avant leur refus de négocier un quelconque « plan social » et des primes de licenciement, leur exigence du maintien de l'usine et des emplois. De fait, grâce à une intense activité syndicale et avec l'aide de deux avocats de la CGT, leur lutte a notamment permis de faire annuler à deux reprises le plan patronal (automne 2008 et été 2009). Les Goodyear revendiquent fièrement d'avoir déjà gagné trois ans sur le calendrier de la direction, temps précieux durant lequel ils ont pu continuer à travailler, à nourrir leur famille, à vivre dignement et à combattre contre le projet des actionnaires de la multinationale américaine. Enfin, Mickaël Wamen a renouvelé son interpellation des directions syndicales, en les appelant à mobiliser de façon coordonnée les travailleurs victimes des licenciements et en s'adressant tout particulièrement aux « grandes oreilles » de Bernard Thibault, qui reste sourd aux demandes pourtant renouvelées depuis des mois de la CGT Goodyear (2). De fait, sans attendre, la CGT et les travailleurs de Goodyear continuent de mener régulièrement, comme ils le font depuis le début de leur lutte, diverses actions de soutien et de convergence avec d'autres travailleurs en lutte.

Était également présente une délégation des travailleurs licenciés de Continental : leur délégué Xavier Mathieu a renouvelé leur soutien aux Goodyear et informé des nouvelles provocations des patrons de Continental qui, au moment où la plupart des travailleurs licenciés n'ont toujours pas trouvé de reclassement, osent leur proposer un poste… en Tunisie pour 137 € par mois ! Ont pris ensuite la parole les avocats de la CGT Goodyear, un représentant de la Fédération CGT de la chimie, le secrétaire général de l'UD CGT de la Somme et le vice-président PCF du conseil régional de Picardie (3). En revanche, on ne peut que regretter l'absence de représentants du NPA, que ce soit de la Picardie ou de la direction nationale ; seule était présente une poignée de militants du 92 Nord, du courant Gauche révolutionnaire et de la Tendance CLAIRE.

Les travailleurs exigent du tribunal qu'il démette les patrons-voyous

Ce 30 mars, les travailleurs de Goodyear Amiens Nord étaient montés une nouvelle fois à Nanterre pour exiger du tribunal de commerce la désignation d'un administrateur provisoire en lieu et place de leur direction actuelle. En effet, depuis de nombreux mois, la stratégie des dirigeants de Goodyear France, valets des actionnaires, consiste à laisser pourrir l'usine pour prétendre légitimer l'arrêt total de l'activité. Auparavant déjà, durant de longues années, ils avaient préparé leur mauvais coup en ne renouvelant pas les machines pour les rendre obsolètes, en exposant les ouvriers à des conditions de travail extrêmement pénibles, à de nombreux accidents du travail et à des maladies professionnelles terribles (troubles musculo-squelettiques et cancers dus aux produits chimiques utilisés). Mais, depuis la condamnation de leurs deux projets de PSE par les tribunaux, ils ont décidé de transférer purement et simplement l'essentiel des plans de production à d'autres usines Goodyear en Europe, laissant celle d'Amiens nord à l'abandon. C'est ainsi que les travailleurs ne produisent aujourd'hui que deux ou trois heures par jour même s'ils doivent passer leur journée ou leur nuit à l'usine (en 3 x 8 pour l'équipe de la semaine, en 2 x 12 pour l'équipe du week-end). Il s'agit d'un véritable sabotage patronal !

Ouvriers de Goodyear Amiens en lutte, juin 2009 (photo CGT)

La CGT a donc décidé d'intenter une nouvelle action en justice, dont l'originalité pourrait donner à ce conflit déjà exemplaire une nouvelle dimension. Ses avocats sont en effet allés rechercher dans les archives de la justice française une jurisprudence « Fruehauf », datant de 1965, pour tenter d'obtenir l'éviction des dirigeants de l'usine et la nomination d'un administrateur provisoire. Cette jurisprudence, tombée en désuétude depuis le tournant néolibéral de la bourgeoisie française, n'avait été utilisée que rarement, essentiellement lors de conflits entre actionnaires ou dirigeants internationaux d'une entreprise multinationale et dirigeants d'une filière française faisant valoir « l'intérêt social » de l'entreprise (notamment le risque de sa disparition et du licenciement de ses travailleurs) (4). Mais l'utilisation de cette jurisprudence par les travailleurs eux-mêmes est inédite et son importance politique est évidente, puisque cela revient à mettre en cause la toute-puissance du patron en réclamant une limite

supplémentaire à la libre administration de l'entreprise. On comprend dès lors que les dirigeants de Goodyear Amiens et des représentants des actionnaires aient tenu à assister à l'audience, avec une fébrilité manifeste…

On comprend aussi que le juge n'ait pas osé nommer un administrateur provisoire. Néanmoins, face à la solidité du dossier de la CGT, il a proposé la nomination d'un médiateur qui serait chargé de *« favoriser une nouvelle gestion de l'entreprise qui ne vise pas son démantèlement »,* selon les termes du communiqué de la CGT, qui a *« immédiatement accepté cette proposition car tout ce qui pourrait amener ou obliger Goodyear à œuvrer à un nouvel avenir pour l'entreprise et ses salariés va dans le bon sens »* (5). Quant à la direction de Goodyear, elle a accepté le 6 avril la nomination d'un médiateur, qui devrait donc intervenir rapidement.

Les travailleurs pourraient prendre eux-mêmes la direction de l'usine

Mais, quels que soient les aléas judiciaires — qui permettent aujourd'hui de gagner un temps précieux contre le plan des actionnaires —, ce début de mise en cause des pouvoirs patronaux ouvre une brèche qui peut nourrir maintenant une réflexion et un combat pour aller plus loin dans cette direction. En effet, si la direction Goodyear Amiens Nord vise exclusivement à faire pourrir cette usine, il est peu probable qu'un « médiateur » nommé par l'État bourgeois suffise à assurer la pérennité du site et des emplois. En fait, tant que l'usine sera la propriété des actionnaires de la multinationale Goodyear, elle restera menacée de démantèlement car ses travailleurs seront toujours beaucoup plus chers que ceux des pays dominés où les capitalistes préfèrent investir. C'est donc non seulement la question de l'éviction des dirigeants, mais aussi celle de l'expropriation des patrons que l'on peut poser désormais.

Les travailleurs de Goodyear Amiens Nord pourraient suivre et développer à une échelle bien supérieure l'exemple de leurs collègues de Philips Dreux qui ont expérimenté le contrôle ouvrier sur la production en janvier — même si leur lutte avait finalement été réprimée par le patron et trahie par le syndicat majoritaire FO (cf. *Au CLAIR de la lutte* n° 5, janv.-fév. 2010). Les travailleurs ont la capacité de prendre eux-mêmes en main la production, de lui redonner un volume normal et de la réorganiser entièrement pour garantir à la fois leur travail, leur salaire et leur santé. Ils pourraient vendre eux-mêmes les pneus en faisant appel à la solidarité des travailleurs-consommateurs et en baissant les prix grâce aux économies réalisées par la suppression des dividendes et des postes des dirigeants. Ils pourraient négocier de nouveaux contrats pour s'approvisionner en matières premières. Ils pourraient exiger immédiatement de la municipalité d'Amiens et de la région Picardie qu'elles investissent de l'argent pour moderniser l'outil productif, puisqu'elles soutiennent la lutte des travailleurs et qu'elles avaient voulu subventionner les patrons de Goodyear (offre refusée par la multinationale). Enfin, comme une simple coopérative n'est pas viable à long terme sous le capitalisme et qu'il est évidemment impossible d'en finir

avec le capitalisme par la création de coopératives, les travailleurs pourraient se battre pour assurer la pérennité de leur usine en exigeant sa nationalisation sur la base de cette auto-gestion, tout en en faisant un pôle du combat anticapitaliste global…

S'il faut apporter et surtout développer une aide incondition-nelle à la lutte actuelle des travailleurs de Goodyear, cette orientation politique mérite d'être soumise à leur réflexion. Ceux qui étaient présents le 30 mars à Nanterre lui ont témoigné un réel intérêt, nourri dans la discussion par l'information sur la lutte des travailleurs de Zanon en Argentine, qui dirigent eux-mêmes leur usine depuis 10 ans (cf. *Au CLAIR de la lutte* n° 3, sept.-oct. 2009).

Il est clair en tout cas que la moindre des choses serait que tous les anticapitalistes, notamment le NPA au niveau national, amplifient de toutes leurs forces la popularisation et le soutien à la lutte des travailleurs de Goodyear qui, par son orientation, sa détermi-nation, sa durée et ses victoires judiciaires, est l'une des plus importantes en France aujourd'hui.

Travailleurs de Goodyear Amiens Nord lors en soutien au rassemblement des Total Dunkerque à La Défense, 08/03/10. Photo : Photothèque Rouge/Milo, cf. http://orta.dynalias.org/fotorouge/photos/11605.jpg

---

1) Cf. notre article et notre reportage dans la *Lettre électronique* n° 2 de la Tendance CLAIRE (juillet 2009).

2) Cf. la lettre ouverte de juin 2009, (http://www.cgt-goodyea--nord.fr/index.php?news/2009/06/16/425-la-cgt-good-ear-interpelle-bernard-thibault-secretaire-general-de-la-cgt) et le discours de M. Wamen devant la Bourse après la manifestation du 17/09/09 (cf. *Au CLAIR de la lutte* n° 3).

3) Cf. la vidéo des interventions, ainsi que des photos, un reportage et une pétition de soutien aux Goodyear sur le site http://bellaciao.org/fr/spip.php?article100403

4) Cf. par exemple Benoist Delecour, *L'intérêt social,* mémoire de DEA Droit des contrats, Lille-II, 2000-2001, p. 46 et suiv., http://edoctorale74.univ-lille2.fr/fileadmin/master_recherche/T_l_chargement/memoires/affaires/delecourtb01.pdf

5) Communiqué du 31 mars, cf. http://www.cgt-goodyea--nord.fr/index.php?news/2010/03/31/586-journee-d-action-du-30-mars-analyse-de-votre-cgt

Ludovic Wolfgang, le 17 avril 2010